CA Provence-Alpes-Agglomération : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 50 305 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CA Provence-Alpes-Agglomération affichait un encours de dette de 20,9 M€, soit 416 € par habitant, une épargne brute égale à 14,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,7 ans.

Dette par habitant
416 €
20,9 M€ au total

Capacité de désendettement
2,7 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
14,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
898 € / hab.
45,2 M€ au total

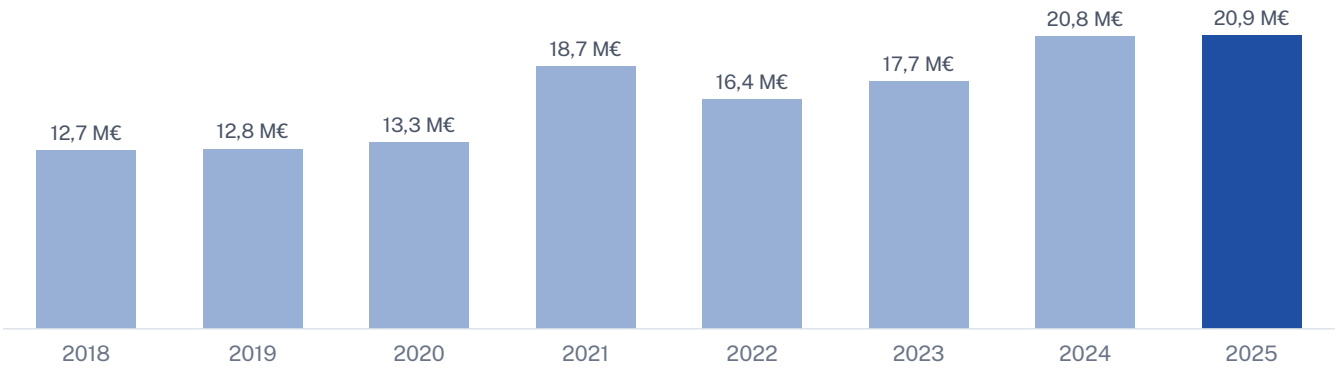
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	898 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	39,8 %	357 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	14,8 %	156 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	416 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	198 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	122 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 12,7 M€ en 2018 à 20,9 M€ en 2025 (+64,7 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	12,7 M€	7,5 %	5,2 ans	2 M€
2019	12,8 M€	8,6 %	4,6 ans	3,2 M€
2020	13,3 M€	14,5 %	2,3 ans	7,7 M€
2021	18,7 M€	9,4 %	4,9 ans	8,9 M€
2022	16,4 M€	16,6 %	2,1 ans	6,7 M€
2023	17,7 M€	17 %	2,1 ans	11,3 M€
2024	20,8 M€	12 %	3,4 ans	13,9 M€
2025	20,9 M€	14,8 %	2,7 ans	9,9 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Provence-Alpes-Agglomération
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	6 M€ pour 37 projets
Part du coût des projets payée par l'État	23,6 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	1,7 M€ pour 6 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Renovation et modernisation des piscines de l'etablissement thermal de digne-les-bains - tranche 2	914 747 €
2025	DSIL	Requalification du musee promenade a digne-les-bains	499 584 €
2023	DETR	Dévoiement des canalisations d'adduction d'eau potable et d'eaux usées sur le Pont des Arches	300 000 €
2024	DETR	Rehabilitation et extension de la creche intercommunale de moustiers-sainte-marie	211 334 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Changement du schema de pre-collecte et de collecte des ordures menageres - 37 dernieres communes non equipees et colonnes enterrees de digne-les-bains	200 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.